

RENTREE SCOLAIRE 2026/2027

Enfants nés en 2023

**La campagne de pré-inscription se déroulera du
5 janvier au 20 février 2026**

Les dossiers transmis durant cette période seront traités prioritairement.

Réponse début mai pour les demandes déposées durant la campagne de pré-inscription.

Pièces à fournir

Photocopies à joindre à la demande :

- Formulaire de pré-inscription scolaire et si votre enfant doit fréquenter les services périscolaires (cantine, ALAE...) veuillez remplir le document dossier unique d'inscription
- Copie de la pièce d'identité de l'un des responsables légaux de l'enfant
- Copie du livret de famille ou copie de l'acte de naissance de l'enfant
- Copie du justificatif de domicile de moins de 2 mois : assurance habitation ou facture téléphone fixe uniquement, opérateur internet, électricité, gaz, eau ou quittance de loyer établie par un organisme officiel.

Pièces supplémentaires à fournir pour les familles hébergées :

- Copie de la pièce d'identité de la personne qui vous héberge
- Attestation d'hébergement datée et signée par la personne qui vous héberge.
- La photocopie d'un justificatif sur lequel apparaît votre nom à l'adresse de la personne qui vous héberge : assurance habitation, notification CAF, Pôle Emploi, CPAM...

Tout dossier incomplet sera refusé.

Comment transmettre le dossier pré-inscription ?

- Par mail : inscription.scolaire@mairie-castelginest.fr.
- Dépôt du dossier complet en mairie les lundis-mardis-jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Pour tout renseignement, contactez le service scolaire au 05 61 37 48 30

À savoir : Aucune admission ne sera faite par l'école sans demande d'inscription préalable réalisée à la mairie.